



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Non-respect-des-specifications,3073>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Nos dossiers et analyses > Gravelines : et si on sortait du nucléaire avant l'accident ? > Derniers incidents à Gravelines > **Non-respect des spécifications techniques d'exploitation**

19 septembre 2011

Non-respect des spécifications techniques d'exploitation

Le 19 septembre 2011, le réacteur n° 6 est à l'arrêt pour rechargement du combustible et maintenance. Au moment de l'ouverture du sas au niveau 8 mètres du bâtiment réacteur (BR), les deux ventilateurs du système de confinement ne sont pas opérationnels. Cet écart constitue un non respect des règles d'exploitation.

Dans le cadre de l'arrêt du réacteur, il est nécessaire d'intervenir dans le bâtiment réacteur. Les accès se font par l'intermédiaire de deux sas. Les règles d'exploitation imposent, avant ouverture des sas, que le système permettant d'assurer le confinement en cas de situation incidentelle soit prêt à fonctionner. En particulier, les deux ventilateurs doivent être alimentés électriquement. Lors d'un contrôle, un agent d'EDF constate le non-raccordement des deux ventilateurs.

En cas de situation incidentelle générant des rejets à l'intérieur du bâtiment réacteur, les ventilateurs créent une dépression d'air permettant de confiner les rejets dans le bâtiment réacteur.

Les deux ventilateurs ont été raccordés dès la découverte de l'écart.

Cet incident a été classé par l'exploitant au niveau 1 de l'échelle INES.

[Pour consulter l'avis d'incident ASN du 28 septembre 2011, cliquez ici.](#)